

Tunisie-environnement-désertification

3ème réunion du Conseil national de lutte contre la désertification



TUNIS, 28 oct 2008 (TAP)-La 3ème réunion du conseil national de lutte contre la désertification s'est tenu mardi, à Tunis, sous la présidence de M. Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et du Développement durable.

Cette réunion se propose d'évaluer l'avancement de la mise en œuvre des stratégies et programmes de préservation des ressources naturelles et d'examiner la situation de la désertification en Tunisie ainsi que les orientations futures destinées à assurer la pérennité des écosystèmes agricoles dans les différentes régions ayant des points communs aux plans écologique et agricole.

M. Nadhir Hamada a souligné qu'à la lumière des défis auxquels le monde fait face (changements climatiques, détérioration des terres agricoles...) la Tunisie a élaboré des stratégies à même de protéger l'environnement, de garantir la pérennité des ressources naturelles et leur exploitation à bon escient et pris toutes les mesures et dispositions nécessaires au moment opportun pour s'adapter aux orientations internationales.

Il a également fait savoir que la Tunisie s'est attelée à lutter contre la détérioration du couvert forestier ce qui a permis, au cours des 30 dernières années, de porter sa part du total des terres non désertiques de 7 pc au début des années 90 à environ 13 pc actuellement.

Le ministre a affirmé qu'une stratégie nationale de protection des terres agricoles, des agglomérations urbaines et des établissements publics est actuellement en cours d'exécution dans le cadre de la lutte contre l'avancée des sables et l'érosion.

M. Hamada a passé en revue les composantes de la stratégie nationale décidée pour la conservation des eaux et du sol, indiquant que cette stratégie a permis au cours des 20 dernières années l'aménagement de 1,5 million d'hectares de déversoirs d'oueds, la maintenance de 477 mille ha et la réalisation de 5275 unités d'ouvrage d'épandage, l'alimentation de la nappe phréatique et la réalisation de 741 lacs collinaires.

Le ministre a déclaré qu'afin d'exploiter les possibilités offertes dans le domaine des ressources hydrauliques, plusieurs programmes prioritaires ont été fixés à l'instar du transport et de la réutilisation des eaux traitées dans le Grand Tunis pour l'irrigation de près de 33 mille ha de superficies réservées aux grandes cultures dans les gouvernorats de Zaghouan, Sousse et de La Manouba.

Les programmes relatifs à l'approvisionnement en fourrages et pâturages ont été consolidés moyennant l'exploitation des eaux disponibles dans les stations d'assainissement du sud (gouvernorats de Tataouine et Kébili) pour créer 500 ha en vue du développement des pâturages, tout en mettant l'accent sur les cultures adaptées au climat aride et semi-aride.

Le ministre a fait remarquer que tous ces programmes outre les lots agricoles dont bénéficieraient les jeunes ingénieurs et techniciens agricoles permettront de garantir la sécurité alimentaire et de développer les pâturages en vue de la production animale.

Les résultats de plusieurs études stratégiques réalisées dans le cadre de la protection des écosystèmes, de la diversification biologique et la lutte contre la désertification et l'avancée des sables et ayant respectivement pour thèmes "la situation de la désertification en Tunisie", "étude prospective sur l'agriculture, la gestion durable des ressources naturelles dans cinq gouvernorats" ont été présentées au cours de cette réunion.